contre-projet qui est rejeté par 326 voix contre 172.

La suite du débat est renvoyée à cet après-midi, 2 h. 30.

La séance est levée à midi.

JAURÈS A LA TRIBUNE

La séance est ouverte à 2 h. 45 sous la présidence de M. Deschanel.

On reprend la suite de la discussion du projet de loi ayant pour objet de modifier la loi du 21 mars 1905.

JAURÈS développe le contre-projet suivant :

Art. I. — A partir d'octobre 1914, le service actif sera d'une durée de 18 mois. La classe sortante sera libérée le 10 avril.

Art. II. — Les jeunes gens de 17 à 21 ans seront tenus, sur la convocation de l'autorité militaire, à un jour par mois d'exercices, marches, tirs, équitation.

Art. III. — Indépendamment des périodes prévues à l'article 41 de la loi du 21 mars 1905, les réserves seront convoquées une fois par trimestre et pour une durée qui ne pourra dépasser deux jours, à des manœuvres, des marches et des tirs, avec les unités actives auxquelles elles appartiennent.

Art. IV. — A partir du mois d'octobre 1916, la durée du service actif sera de un an, et à partir du mois d'octobre 1918, elle sera de six mois.

L'orateur expose qu'aux socialistes, qui veulent répudier à tout jamais toute politique d'aventure et de revanche, et qui veulent préparer la paix définitive, veulent également que nul ne puisse imputer cet effort magnanime de paix à la débilité peureuse d'un peuple mal assuré de lui-même, et non seulement veulent porter au maximum la force d'indépendance de ce pays, mais veulent l'organiser.

Il raille ses adversaires d'avoir dit que les socialistes allemands ne feraient qu'une offensive de parade aux armements nouveaux. Nous sommes fiers, dit-il, de l'effort courageux des camarades allemands contre le militarisme d'outre-Rhin.

Jaurès discute ensuite sur le sens du retrait des troupes russes de la Pologne et après un long examen de la question il conclut que nous devons raisonner dans l'hypothèse la plus défavorable, c'est-à-dire comme si nous étions seuls. En passant il reproche au gouvernement de n'avoir rien su de ces événements militaires en Russie et de n'avoir pas su prévoir à temps les accroissements militaires de l'Allemagne.

JAURÈS. — Oui, l'Allemagne a accru ses armements, mais qui a pu méconnaître la possibilité d'un effort nouveau d'armement de ce pays ?

Mais l'Allemagne n'avait pas pour cela à modifier, comme nous, sa loi militaire ; elle n'avait qu'à puiser dans le réservoir de ses forces annuelles.

Personne n'ignorait que les pangermanistes et une partie des nationaux libéraux demandaient que le service universel devint une réalité.

C'est sur les réserves, et sur toutes les pièces tout au moins que le Gouvernement est coupable de ne pas prévoir quand il a présenté le projet de loi sur l'augmentation des cadres de l'infanterie et de la cavalerie.

La valeur des réserves

C'est sur les réserves, et sur toutes les réserves, qu'on fondait la sécurité de la défense pour l'avenir. (Applaudissements à l'extrême gauche).

L'armée du temps de paix n'est qu'un cadre ; l'armée du temps de guerre, disait M. Joseph Reinach, n'est que l'immense masse des réserves constituées. (Vifs applaudissements à l'extrême gauche).

Jaurès lit un long passage d'un discours de M. Joseph Reinach, à la date de 1909, qui déclare qu'on peut avoir une confiance absolue dans ses réserves, qui constate que le service à court terme a donné une instruction meilleure aux troupes parce que les officiers ont eu s'inspirer des idées nouvelles.

Puis, tourné vers M. Reinach, il lui lance cette apostrophe :

JAURÈS. — Et je me demande ce que vont penser ces officiers que vous avez loué de comprendre le rôle de l'armée nouvelle et leur rôle d'éducateur lorsque vous, législateurs, vous allez leur dire : vous vous êtes trompés, vous êtes allés trop haut. (Vifs applaudissements à gauche et à l'extrême gauche).

M. Joseph REINACH. — Notre foi dans les réserves reste la même mais en présence de la nouvelle loi allemande nous avons pensé qu'il fallait un amalgame plus parfait entre les troupes de l'active et les réserves. (Applaudissements à droite et au centre).

JAURÈS. — Au moment où vous écriviez les lignes que je viens de citer, vous saviez que l'Allemagne préparait l'effort dont vous parlez, vos paroles n'étaient donc pas provisoires. Vous alliez plus loin, vous disiez que les réserves étaient l' « élite » de l'armée et vous parliez dans des termes analogues du deuxième ban des réserves, des régiments exclusivement composés de réservistes, à condition qu'elles soient solidement encadrées.

JAURÈS passe à des citations de Millerand, ancien ministre de la guerre, qui, annonçant un projet organique nécessaire, disait que la solution pour compenser notre infériorité numérique, c'était d'utiliser d'une façon plus intensive les réserves, qui, bien encadrées, constituaient, disait-il, des troupes de premier ordre.

Et Jaurès termine cette partie de son discours par ces mots, qui produisent une profonde impression :

JAURÈS — Vos rapporteurs, les ministres de la guerre, les inspecteurs d'armée, alors qu'était prévu l'accroissement des troupes de caserne allemande, demandaient comme œuvre nécessaire de réveiller le germe endormi de la loi de 1905, l'utilisation des réserves.

Votre loi ,ce n'était pas de vous rejeter soudain dans le fossé de la loi de 3 ans, c'était de développer la formule de salut que vous aviez prévue.

Vous deviez dire : Ce que nous avons prévu arrive plus vite que nous ne pensions. Il nous faut des forteresses sur la frontière du Nord. (Vifs applaudissements à gauche). Il nous faut des cadres pour les réserves. Il faut multiplier les moyens de transport. Il faut hérisser les frontières de toutes les bonnes volontés de tous les citoyens. (Double salve d'applaudissements à l'extrême-gauche et à gauche).

Après une suspension de séance, Jaurès continue son discours. Il regrette que le gouvernement ait cédé à impulsions à propos des questions qui nécessitent le plus de sang-froid.

JAURÈS.— Le principal reproche que l'on puisse adresser à votre projet, c'est d'être une copie du militarisme allemand.

Et vous avez choisi un terrain sur lequel vous êtes battus d'avance. (Applaudissements à gauche). Vous déclarez que les troupes encasernées constituent la meilleure, la principale force militaire et, comme entrée en jeu, vous êtes en état d'infériorité de plus de deux cent mille hommes.

Alors, au moment même où vous demandez un effort colossal à la nation, vous lui enlevez une force morale énorme, puisque vous ne lui permettez pas de croire que cet effort sera récompensé par la victoire. (Applaudissements à gauche).

L'hypothèse de l'attaque brusquée

L'orateur revient à l'hypothèse de l'attaque brusquée contre la France d'abord, contre la Russie ensuite, et montre que, s'il est vrai qu'elle est dans l'esprit de l'état-major allemand, nous avons le droit de la considérer comme peu dangereuse, car elle ne correspond pas aux faits eux-mêmes.

JAURÈS.— De même qu'en se copiant eux-mêmes, en devenant leurs propres plagiaires ils ont passé des victoires de Frédéric aux défaites de Valmy et de Iéna, de même ils copient aujourd'hui les conceptions hardies et puissantes de Moltke contre l'Autriche et contre la France.

Mais en 1866 le dessein de Moltke n'a pu réussir que parce que les deux adversaires étaient irrésolus et débiles, prêts à céder après le premier coup.

Ce plan de Moltke le reprenait contre la France et l'Autriche unies. Demandez-vous, à la lumière des événements de 1870 ce qui serait arrivé si l'Autriche avait pris les armes.

La France même affaiblie par 20 ans d'absolutisme irresponsable, même livrée à une héroïque révolution improvisée a tenu sept mois et l'aigle, au lieu de fondre victorieusement s'est traîné dans la poussière sanglante de sa conquête. (Vifs applaudissements répétés).

Demandez-vous ce qui serait advenu si un peu plus de rapidité dans la concentration avait gêné la marche, si la trahison latente n'avait pas brisé l'élan français. (Vifs applaudissements). Les destins seraient sans doute longtemps restés incertains.

Demandez-vous ce que deviendrait l'hypothèse arrogante et frivole de l'état-major allemand devant les lentes mais énormes réserves de la Russie et devant la France debout, la France de l'armée de deux ans et des réserves magnifiées par M. Joseph Reinach. (Vifs applaudissements répétés).

Du reste, ajoute Jaurès, le général Bernhardi lui-même reconnaît que cette action suppose que les adversaires y mettent beaucoup de complaisance.

JAURÈS. — L'Allemagne cherche sa voie, elle marche vers la nation armée, mais elle en a peur. Ses chefs se rappellent sans plaisir les événements de 1813. Ils se rappellent que sept ans après l'effondrement du vieux militarisme d'Iéna, c'était l'armée populaire, les paysans armés qui formaient les armées de 1813. Oui, il y avait des troupes de la vieille armée ranimée par l'esprit populaire du peuple. (Applaudissements).

Mais ce mouvement national fut en même temps un mouvement démocratique et c'est un souvenir qui ne plaît guère aux chefs politiques car ils savent que s'ils ont pu envahir la France ils ne pourront jamais chasser de chez eux une part du génie révolutionnaire de la France. (Vifs applaudissements).

C'est pour cela que les dirigeants veulent d'une armée qui ne se confonde pas avec la Nation parce qu'à une heure elle pourrait cesser d'être un rempart contre la Nation.

Et c'est à cette heure où le militarisme allemand se traîne dans la routine que vous allez le plagier. (Vifs applaudissements).

M. André Lefèvre, continue l'orateur, a dit qu'il y avait ceux qui voyaient le péril et ceux qui ne le voyaient pas, mais lui ne voit pas tout le péril, et après avoir examiné diverses hypothèses techniques, il demande qu'on se décide enfin à les préciser.

Le général Maitrot affirme que forcer en quelques jours la ligne des forts serait impossible s'ils étaient en état de défense et si on renforçait les Hauts de Meuse.

Le général Maitrot a-t-il raison ? Se trompe-t-il ? Nous avons le droit de le demander aux techniciens qui sont ici.

Cette ligne est si forte, ajoute Jaurès, que les Allemands ont déplacé leur corps. Ils menacent la frontière Nord-Est. Alors pourquoi ne continue-t-on pas cette ligne de forts pour protéger la frontière du Nord ?

Mais, d'après le général Maitrot, pour tourner les forts de Lorraine, il faut seize jours. Est-ce vrai, demande encore Jaurès, dont l'argumentation serrée produit sur la Chambre une impression de plus en plus grande.

JAURÈS. — Je demande au ministre de la guerre et à ses conseillers techniques de nous apporter autre chose que des conclusions.

Je demande qu'on nous apporte des faits contrôlés et certains sur lesquels nous puissions nous faire une conviction. (Vifs applaudissements à gauche).

Le général Maitrot n'a jamais été accusé d'erreur, il a été accusé d'indiscrétion, ce qui paraît confirmer ses dires.

Et je m'étonne que, sans incapacité, nous ne puissions parer à l'invasion. (Applaudissements).

Reprenant ce que disait M. André Lefèvre sur la richesse des régions de l'Est et du Nord, Jaurès fait remarquer que, précisément à cause de cette richesse économique et de cette densité de population, la mobilisation y est plus facile et plus rapide dans ces régions.

Reprenant un mot de M. Augagneur sur la proximité de Paris de la frontière, Jaurès constate que cette situation nous impose un mode de mobilisation particulier.

Fatigué par le long effort qu'il vient de fournir, Jaurès remet à demain la fin de son discours et descend de la tribune acclamé par la presque unanimité des républicains.

Nos Réservistes à Sissonne

Tristes constatations et impressions d'un « homme de la réserve » sur la vie dans ce camp à l'organisation et à l'hygiène déplorables.

Nous sommes en pleines périodes d'instruction militaire à outrance.

L' «active» pivote, manœuvre, marche, tire plus que jamais. La «réserve» et la «territoriale» suivent le mouvement généralisé.

On forme des régiments extraordinaires, on encaserne, on fait camper surtout.

Tout cela parce que l'on parle de dangers de conflit ,voire même de revanche. Bref, on nous prépare à la guerre.

Sans vouloir, en ces explications qui suivent, combattre ou même critiquer cette paix armée poussée vers l'extrême, qu'il soit permis à « un homme de la réserve » qui vient de «tirer» 17 jours, de fixer ici quelques constatations.

Ces impressions sur la servitude militaire et la vie de camp intéressent peut-être ceux qui, nombreux, la vécurent et ceux qui, plus nombreux encore, seront sans doute appelés à le vivre.

UN GROUPE DE TENTES AU CAMP DE SISSONNE

N'est-on pas, en effet, en droit de se demander s'il est vraiment nécessaire de contraindre à un cantonnement étroit, brutal et ridicule qui pourrait, qui devrait être remplacé par une discipline acceptée sinon avec enthousiasme, du moins avec bon esprit, des quantités d'hommes qui seraient heureux et fiers de servir sainement et raisonnablement leur pays ?

Et faut-il s'étonner si fatalement ceux-ci s'insurgent plus ou moins, en leur conscience de citoyens libres, devant les souffrances morales et physiques que leur font trop souvent subir, au nom de ce qu'on appelle la principale force des armées, d'autres hommes, auxquels un bout de galon consacre droit de vie et de mort sur leurs semblables ?

Le métier militaire n'est en soi déjà pas si agréable pour qu'on le rende odieux par les agissements qui y sont malheureusement de plus en plus en honneur.

L'armée, se plaisent à dire ses chefs, est une grande famille.

Permettez !

Que ceux qui se donnent le nom de pères de famille n'aient pas toujours la férule en main et la menace ou l'injure à la bouche. Alors, les grands enfants que sont les soldats, jeunes ou vieux, aimeront mieux l'armée et respecteront plus leurs chefs en leur obéissant loyalement et non par crainte.

Mais n'est-ce pas demander l'impossible que de vouloir bouleverser la pitoyable tradition qui régit la vie militaire ?

Sous l'uniforme

Donc, avec quelques milliers de gas du Nord, je viens d'être retrempé pendant une quinzaine dans la vie militaire, et de ce que nous y avons vu et enduré je ne crois pas que la Nation ait beaucoup gagné et que l'Armée doive s'en enorgueillir.

Je fus appelé à effectuer, le 29 mai dernier, une période d'instruction militaire au 127e régiment d'infanterie, qui tient garnison en la bonne ville de Valenciennes.

En citoyen soucieux de remplir exactement mes devoirs envers le pays, je pris le premier train de la journée, ainsi que me l'enjoignait l'ordre d'appel, et deux heures plus tard j'étais au milieu de la foule de « réservistes » entrant à la caserne Rouzier pour former durant 17 jours le 327e régiment d'infanterie.

Le spectacle d'une arrivée de réservistes à la caserne et le tohu-bohu qui s'en suit ont été maintes fois décrits et ceux qui y assistèrent en connaissent tout le pittoresque.

Mais l'on constatait toutefois qu'il y avait quelque chose de changé. Ce n'était plus « comme de notre temps ».

Il y a quelque dix ans la réserve, c'était la réserve et on ne bousculait pas trop les pères de famille venant remplir un devoir. Maintenant, ça n'est plus ça.

Dès que la grille du quartier se fut refermée sur nous et avant même que nous ayons eu le temps de troquer nos vêtements civils contre l'uniforme, de rudes commandements suivis d'avertissements secs coupés de jurons et de menaces de punitions avec lesquels on apeure les conscrits étonnèrent et montrèrent que « ce n'était plus la même chose qu'avant ».

Habillés, équipés ensuite à la galope, plutôt mal que bien — ça c'est toujours pareil les grands ont toujours des vêtements trop petits, les petits des vêtements trop grands — on nous parqua par une chaleur torride, sous les combles surchauffés de la caserne. On avait à notre usage disposé sur les planchers sales et poussiéreux de maigres paillasses flanquées de « sacs à viande ».

Deux nuits à passer là-dessus et là dedans, c'était la courbature assurée pour huit jours. Cela fut. A noter que l'active, partie en manœuvre de deux jours, laissait à la disposition de la réserve les « plumards » qui lui étaient nécessaires.

Mais il faut croire que la courbature entre dans le programme de la préparation à la guerre et nous couchâmes sur la paille.

Ce n'était d'ailleurs qu'un avant-goût de ce qui nous attendait par la suite.

Au camp de Sissonne

Rompus, moulus, quelque peu abrutis par le renouveau trépidant de cette vie de caserne agrémentée de revues de toutes sortes et de discours aussi filandreux que patriotiques, on nous embarqua en chemin de fer le surlendemain matin à 4 heures en gare de Valenciennes à destination du camp de Sissonne où nous devions effectuer notre période.

Malgré la chaleur le voyage se fit sans trop d'encombre et on nous fit procéder aussitôt à notre installation.

Un orage violent qui salua notre arrivée nous fixa sur la réalité des récits faits par ceux qui « en avaient goûté » sur les joies de la vie au grand air sous la tente.

Pressés à huit hommes, huit paillasses, huit fusils, huit sacs, huit équipements, huit campements, sous cette sorte de parapluie qui d'ailleurs laisse passer l'eau comme une écumoire, on ne peut s'imaginer tous les charmes qu'offre ce séjour, contre lequel, j'en suis sûr, les hôtes des maisons centrales réclameraient s'ils y étaient soumis.

Notre première nuit au camp se passa donc sous l'averse, à redresser les tentes qui s'abattaient, à creuser des tranchées pour faire évacuer l'eau envahissante qui faisait ressembler nos paillasses à des radeaux.

Ce n'était là que débuts et semblables plaisirs se reproduisirent maintes fois.

Et comme disait aimablement un brave « pied de banc rempilé », lequel entre parenthèses s'est distingué entre beaucoup de ses congénères en contractant une extinction de voix à eng...uirlander « cette bande de fainéants de réservistes » ça vous faisait les pieds et ça dressait les fortes têtes.

Si ce brave homme de sergent n'a pas encore gagné cette fois le galon qu'il espère, c'est à désespérer de tout.

Il faut reconnaître toutefois qu'en ce genre braillard et poissard il était de beaucoup dépassé par un de ses chefs très hiérarchique dont la... verdeur de langage et l'attitude charmante nous avait fait surnommer « le bouledogue ».

Les aménités dont se servait à notre égard cet officier étaient dans ce goût ci : « Tas de N... de D... allez-vous bientôt vous museler la g... ! » ou bien encore : « Je vous préviens que je n'ai pas l'habitude d'être em...bêté ! »

C'était vraiment charmant, ne trouvez-vous pas ?

D'autant plus que ce monsieur nous faisait faire de son propre autorité des tas de manœuvres aussi agréables que supplémentaires dont finit même par s'étonner un officier supérieur qui nous surprit en flagrant délit d'exercice en pleine apres-midi sous un soleil de plomb alors que tout dans le camp faisait la sieste réglementaire.

Mais l'on disait que celui qui nous commandait attendait de l'avancement. Alors...!

Hygiène ! Hygiène !

Ce n'est certes pas au camp de Sissonne qu'il faut aller pour trouver un modèle de camp hygiénique.

L'eau y est rare et n'est distribuée que parcimonieusement pendant quelques instants par jour aux lavabos et aux fontaines où se pressent les milliers d'hommes réunis dans le camp. Il en résulte que l'on réussit à se laver le bout du nez trois ou quatre fois par semaine. Pour le reste il faut se contenter d'une seule, mince et rapide douche commandée comme à regret vers la fin de la période. Dire ce que l'atmosphère de la tente est rendue par ce fait est inutile.

Mais il y a mieux encore. Des W. C. sont installés en proportion d'un pour deux cents hommes ce qui fait qu'à proximité des groupes de tentes l'on trouve des mares de liquide odoriférant dont les émanations n'ont rien d'agréable ni d'hygiénique. Quant à la nourriture, ce fut le bouquet.

Dix-sept jours durant notre menu fut exclusivement composé, matin et soir, de bœuf appelé vulgairement « barbach » au reste de haricots. Oh ! ces haricots !

Ce n'est pas la peine n'est-ce pas de vous expliquer pourquoi un « réservoir » facétieux baptisa le régiment du nom de « 327e-Bombardier » et pourquoi le mot fit fortune, comme aussi fait un pharmacien qui nous aurait débité pilules et sirops laxatifs.

Une anecdote à propos de la nourriture :

Un beau jour un officier supérieur s'amène avec le sourire, nous questionner sur notre état d'âme.

« Voyons mes amis. Etes-vous contents. Dormez-vous bien. Etes-vous bien nourris ? Allons dites, il ne faut pas avoir peur de parler ! »

Comme « un bleu » qui tombe dans le panneau un réserviste que ses camarades poussent en avant et encouragent du geste, fait entendre une réclamation.

Par le chemin d'œuf que forme sa bouche, il flûte : « Mon officier, nous voudrions bien que l'ordinaire varie un peu. Des haricots, toujours des haricots, c'est écœurant à la fin ».

L'officier avait quitté son sourire. Il fulmina aussitôt : « Vous ne voudriez pas qu'on vous donne des ortolans des fois ? »

Et nous continuâmes à broyer des semelles de godillots et des haricots mal cuits.

Tout cela, bien entendu, amenait le matin « à la visite » des théories de « malades ». Rhumatisants, fiévreux se présentaient en nombre considérable mais certains majors n'écoutaient qu'avec circonspection et doute leurs doléances et n'étaient pas loin de traiter en « tireurs au flanc » des pauvres bougres qui se tordaient de coliques.

L'incident des espadrilles

Dans toute chose il y a un côté comique et il faut que je vous conte l'effarante et joyeuse aventure qui survint à deux bons drilles qui firent la seule joie de notre séjour.

C'étaient deux grands diables rigolos qu'avec précipitation et au petit bonheur on avait incorporés dans ma compagnie. Il paraît qu'on ne savait où les mettre. Convoqués régulièrement, on ne les connaissait pas au régiment et leurs noms n'étaient inscrits nulle part. On les habilla et on les équipa mais on ne parvint pas à les chausser.

Ce fut en vain que l'on vida pour eux les magasins des compagnies du corps, les réserves, etc... les deux compères ne purent trouver brodequins à leur pied. En désespoir de cause on leur fourra à chacun une paire d'espadrilles et on les embarqua pour Sissonne en cet équipage. Là-bas on les cacha aux yeux des grands chefs, on les exempta de leurs exercices, manœuvres et tirs et on leur confia les missions ingrates que sont les corvées.

Mais les deux gaillards s'entêtèrent à merveille pour tirer au flanc jusqu'à la gauche et chaque fois qu'un gradé élevait la voix pour tenter de leur donner un ordre ils répondaient d'un ton plaintif qu'ils ne pouvaient pas marcher et que si on insistait ils se feraient porter malade ou qu'ils se plaindraient au colonel ou au général.

Que l'on puisse apprendre en haut lieu que deux hommes étaient condamnés à passer leurs 17 jours en espadrilles ! Rien que d'y penser, le capitaine en avait des sueurs froides. Et voilà pourquoi « Euch' grand d' Valenciennes et sin comarate ed' Lille passèrent une villégiature heureuse, enviée de tous, exempte de soucis et agrémentée d'agréables flâneries à l'ombre des bosquets du camp et de longs séjours à la cantine ».

Ah, on se souviendra longtemps au 327e bombardier « des deux pollus en espadrilles ».

Un triste retour

Nous écrivions cet article quand nous parvint de notre correspondant de Valenciennes, Olivier Deguise, un récit recueilli par lui, de ce que fut notre retour de Sissonne. Le voici :

« Dans le train qui ramenait certains des réservistes, de Sissonne à Valenciennes, on avait naturellement prévu des wagons de première classe pour messieurs les officiers, mais les hommes étaient entassés dans des wagons à bestiaux, malpropres et inconfortables, on le comprend.

On y entassa les réservistes dont plusieurs étaient malades de dysentérie, tandis que quelques uns savaient à peine se traîner.

« En cours de route, un certain nombre éprouvaient un besoin naturel auquel ils ne pouvaient guère vu leur état d'indisposition, résister.

» Les uns auraient, nous dit-on, tenté de se soulager en cours de route, malgré bien entendu, les récriminations de camarades incommodés.

» D'autres durent descendre en cours de route notamment à Busigny, et reprendre un autre train.

» Est-il besoin de commenter longuement cet incident pénible ?

» Comment peut-on admettre que le service de santé n'ait pas pris, pour des hommes souffrants, des dispositions plus généreuses et plus humaines »

***

Il est regrettable que l'autorité militaire ne comprenne que pour donner aux réservistes une instruction intensive, il n'est pas besoin de les envoyer dans un camp à l'hygiène déplorable, ni de les ramener malades dans des conditions insalubres.

Puisque l'on considère que le départ dans un camp d'instruction est favorable à l'entraînement des réserves, il semble tout naturel qu'on aménage le camp de Sissonne, qu'on y fasse les travaux d'assainissement et de constructions reconnues nécessaires depuis longtemps avant d'y envoyer des régiments nombreux, mais peut-être est-ce trop simple ?

Lucien LE MASSON.

Au SENAT

Paris, 17 juin. — La séance est ouverte à 2 heures 1/2, sous la présidence de M. Antonin DUBOST.

M. Morel, ministre des colonies, dépose le projet relatif au régime douanier colonial.

Le scrutin est ouvert pour la nomination d'un vice-président du Sénat et d'un questeur.

Sont seuls candidats MM. Jean Dupuy pour le siège de vice-président, Théodore Girard pour le poste de questeur.

M. JEAN DUPUY ELU VICE-PRESIDENT

M. Jean Dupuy est élu vice-président du Sénat par 166 voix. M. Théodore Girard est élu questeur par 174 voix.

L'ASSISTANCE AUX FAMILLES NOMBREUSES

On met en discussion le projet relatif à l'assistance aux familles nombreuses (articles disjoints de la loi de finances). L'urgence est déclarée).

M. FERDINAND DREYFUS expose les principes du projet de loi. Il devient nécessaire, dit le rapporteur, de s'adresser aux collectivités publiques pour venir en aide aux familles nombreuses. Les communes fixeront la limite des ressources à partir de laquelle s'ouvrira pour les familles nombreuses le droit à l'assistance. Quant aux départements, ils fixeront la part de dépenses à la charge des communes. Enfin, l'Etat interviendra pour fournir une subvention qui sera limitée forfaitairement aux 2/5 de la dépense. Les bénéficiaires de l'assistance seront les chefs de famille à partir du quatrième enfant, les veuves ou femmes abandonnées à partir du deuxième enfant, les pères reputés ou abandonnés par leur femme à partir du troisième enfant. La quotité de l'allocation variera de 60 à 90 fr. par an. Elle pourra être délivrée soit en argent, soit en nature. (Très bien !)

M. RIBOT intervient. Il déclare que l'ab-

FEUILLETON DU 18 JUIN. — N. 10

Cœurs et Frimousses

GRAND ROMAN REGIONAL INEDIT

de Henri PELLIER

PREMIERE PARTIE

Le plus aimé des trois

Languille, Prudentis et Carmen formaient une troupe qui ne manquait pas d'originalité. Languille n'avait pas son pareil pour s'amouir en se glissant à travers les barreaux d'une chaise ; sa femme, Prudentis, était arrivée à de très curieuses expériences de suggestion et d'hypnotisme, tout en gardant un amusant « bagou » pour réciter la bonne aventure ; et Carmen était couverte d'applaudissements et de fleurs quand elle chantait et dansait en s'accompagnant elle-même de ses castagnettes.

Aussi tous trois trouvaient-ils très facilement à s'engager dans les grands cirques. Ils avaient même figuré assez longtemps dans un music-hall parisien. Mais ils préféraient à l'existence heureuse de la ville les longues courses à travers les champs et les pays inconnus. Là, au moins, ils étaient chez eux, dans leur roulotte, et n'avaient qu'à suivre leur fantaisie.

Maintenant que Languille avait la certitude d'une prochaine guérison et que Robert David lui avait juré qu'il ne garderait aucune trace de l'accident qui le tenait sur le flanc, il prenait son mal en patience. Surtout que l'étranger qui les avait assistés recueillis, leur avait promis de faire réparer leur roulotte et de remplacer leur cheval, et que rien jusqu'alors ne permettait de douter de ses promesses ni de sa générosité, au contraire.

Et une fois sa jambe remise, Languille en serait quitte pour prendre un bon mois de repos et mener une vraie vie de bourgeois et de rentier.

Prudentis et Carmen commençaient à trouver l'aventure agréable, surtout que leur installation leur assurait l'indépendance, et que le pays était vraiment ravissant.

Comme disait Prudentis en se prélassant dans un large fauteuil qu'elle avait vite adopté, « cela repose un peu, de mener la vie de châteaux et de pouvoir savourer son café tous les soirs, et son chocolat tous les matins ».

Et elle profitait de cette douce tranquillité pour griller des cigarettes, ce qui était chez elle une vieille et chère habitude.

Comme Robert David et Larigot finissaient de réparer l'automobile, ils virent tout à coup un gendarme déboucher sur la route au grand galop.

C'était Théodole Baudrier qui venait s'assurer que tout se passait bien aux Trois-Girouettes, et surtout recommander au père Louis de ne pas faire ses provisions à Hazebrouck.

Et puis le gendarme n'était pas fâché de revoir Robert David et Larigot qui l'intéressaient vraiment.

Enfin, il s'était souvenu tout à coup qu'il y avait aux Trois-Girouettes une cave renommée dont le père Louis avait la garde, et eussé un peu la jouissance.

Rien ne serait plus facile que de l'encourager à vendre de son vin, et du meilleur, à des hôtes qui le paieraient rubis sur l'ongle.

Et, en effet, cinq minutes après l'arrivée du gendarme, le père Louis apportait dans la charmille une bouteille d'un petit vin qui recueillait aussitôt les sympathies d'Ernest Larigot, et même celles, moins exubérantes, de Robert David.

Théodule Baudrier raconta avec satisfaction les nouvelles d'Hazebrouck où tout était du reste rentré dans le plus grand calme.

— Le sous-préfet, ajouta-t-il, ne pense déjà plus à l'aventure d'hier.

« Il est du reste tout à la joie. C'est ce soir son dîner de fiançailles, chez les Duchampoin.

— Chez les Duchampoin ? répéta Robert David en tressaillant légèrement.

— Oui, continua Théodule Baudrier, dans la maison où je suis allé vous chercher hier.

« Oscar Beaucastel n'est du reste pas un gaillard à plaindre. La fille est jolie et bien dotée. La dot aussi.

— Qu'est-ce que je vous disais, s'exclama bruyamment Larigot, en s'adressant à son patron ? La place était prise !

— Vous dites que c'est ce soir, chez les Duchampoin, le dîner des fiançailles, demanda Robert David au gendarme.

Et sa voix très calme, très posée, ne laissait plus deviner la moindre émotion.

— Oui, affirma Théodule Baudrier, même que le président du tribunal et le substitut y sont invités.

Robert David n'insista pas.

On parla d'autre chose. On vanta le petit vin des Trois-Girouettes dont on redemanda une bouteille, et auquel le gendarme prenait de venir de temps en temps dire deux mots.

Et l'on sentait que cette promesse était sincère tant Théodule Baudrier écarquillait les yeux en faisant claquer sa langue et en assuyant, presque avec respect, ses longues moustaches blondes qui venaient de tremper dans le verre.

Quand le gendarme fut parti, Robert David dit tranquillement à Larigot de lui préparer son habit, et de s'assurer que l'automobile pourrait les conduire.

— Où y questionna le chauffeur abasourdi.

— A Hazebrouck, dit tranquillement Robert David.

— Et si le sous-préfet nous voit ?

— Il me verra certainement, répondit Robert David sans rien perdre de son flegme, car il sera chez les Duchampoin, où je vais, moi aussi.

— Mais c'est de la folie ! s'exclama Larigot en levant les bras au ciel.

— Je l'ai déjà dit, déclara sèchement Robert David, que je t'avais pris à mon service, non pour juger mes ordres, mais pour les exécuter.

Ernest Larigot se le tint pour dit.

Et quelques heures après, l'automobile emmenait vers Hazebrouck Robert David, très correct en son habit, et des violettes à la boutonnière.

Il pouvait être huit heures et demie.

Le dîner offert par les Duchampoin touchait à sa fin.

On était au dessert. M. Duchampoin risquait quelques plaisanteries apprises dans un journal pour rire ; le président du tribunal citait des vers d'Horace que les dames ne comprenaient point et qui les faisaient rougir ; et Oscar Baudrier, le sourire aux lèvres et le teint animé, portait un toast à Berthe Duchampoin qui semblait ne point l'entendre.

Tout à coup la porte de la salle s'ouvrit brusquement et la petite bonne Catherine entra en coup de vent en s'écriant :

— C'est le fou d'hier qui veut entrer !

Elle n'avait pas plutôt fini son exclamation que derrière elle, souriant et l'air décidé, aussi à l'aise que s'il se présentait en invité, Robert David apparaissait.

Les deux rivaux

L'apparition d'un revenant dans la salle à manger des Duchampoin n'aurait pas fait plus d'effet que cette entrée aussi correcte qu'inattendue d'un homme dont toute la Sous-Préfecture s'entretenait depuis la veille, et que l'on avait des raisons pour croire un fou des plus dangereux.

Le trou pratiqué dans le buste de la République et que presque tous les convives avaient pu constater dans les bureaux de la sous-préfecture, prouvait assez combien l'étranger avait en effet l'initiative originale et le revolver facile.

Et à ce souvenir un véritable effroi circula autour de la table des Duchampoin.

Plusieurs femmes poussèrent des cris, le président du tribunal disparut à moitié sous la table, et le substitut lui-même, malgré son habitude des délits et des crimes, se sentit pâlir.

Quant à Mme Duchampoin, elle ne fit pas preuve de son aisance habituelle, et perdant complètement son sang-froid, elle donna à l'innocente Catherine ses huit jours avec autant de férocité que d'injustice.

Seul le sous-préfet réagit contre la panique qui gagnait tous les convives.

Sa situation de fiancé lui faisait du reste un devoir de se montrer dans une attitude à la fois crâne et digne. Et puis les vins généreux que M. Duchampoin avait prodigués, avaient communiqué à Oscar Beaucastel une soif de sacrifice et une généreuse ardeur.

Il se dressa donc en face de Robert David et

— Je vous trouve bien osé, monsieur, s'écria-t-il de venir vous présenter ici, après ce qui s'est passé hier.

Robert David ne broncha pas.

On eût dit qu'il n'avait pas entendu.

Il était entré, et s'inclinant devant Mme Duchampoin :

— Excusez-moi, madame, dit-il de me présenter chez vous à pareille heure et sans y avoir été personnellement invité.

« Mais un empêchement regrettable m'ayant privé de venir hier chercher la réponse que vous aviez bien voulu me permettre, je me présente aujourd'hui. »

Ceci fut dit avec tant de calme et une telle correction, que Mme Duchampoin demeura incertaine et interdite.

Cependant autour d'elle le vide se faisait.

Les femmes surtout s'étaient glissées vers la porte, tandis que le substitut répétait avec un accent qui trahissait son inquiétude :

— Ce sont ceux qui paraissent le plus calmes, qui sont le plus dangereux !

Seule Berthe Duchampoin avait conservé son sang-froid.

Elle avait profité de l'affolement général pour se rapprocher de Joséphin Douillette qui se trouvait placé au bout de la table, et lui avait glissé ces mots aussi encourageants qu'audacieux : « Ne craignez rien et ne doutez pas. C'est vous que j'aime ! »

En entendant cette phrase angoissée, étrangement murmurée par les lèvres dont il rêvait jour et nuit, Joséphin Douillette s'évanouit tout simplement.

Heureusement, l'on mit cet évanouissement sur le compte de la peur qu'avait pu lui causer l'apparition du « fou ».

Quant à Berthe Duchampoin, ce simple détail montre bien qu'elle avait un petit tempérament.

C'était une de ces créatures aux calmes apparences et aux sages attitudes, capables cependant des actes les plus inattendus et des plus audacieuses témérités.

[illegible]